



**Détermination et répartition de l'enveloppe des moyens destinée à  
la FORMATION pour 2023**

CFVU du 08 décembre 2022

## Les éléments constitutifs de l'enveloppe formation 2023

HCC, EQS et PRP sur subvention pour charges de service public, ressources de formation continue et apprentissage (20 700 k€)

Budget de fonctionnement et investissement sur subvention pour charges de service public, ressources de formation continue et apprentissage (10 100 k€)

Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits loi ORE (8 567 k€)

Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits PIA (AMPIRIC, TIGER, IDEAL (P3), PARAPERF, DREAM-U, PANORAMA, CISAM+ (9 517 k€)

Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits CVEC (3 500 k€)

Plan investissement formation (2 100 k€)

Fonds d'Intervention Pédagogique (FIP) sur subvention pour charges de service public (200 k€)

Prime d'Engagement Pédagogique (PEP) sur subvention pour charges de service public et ORE (150 k€)

Proposition : 54 834 k€